

ENFANCE

>> inauguration officielle de la micro-crèche POM D'API

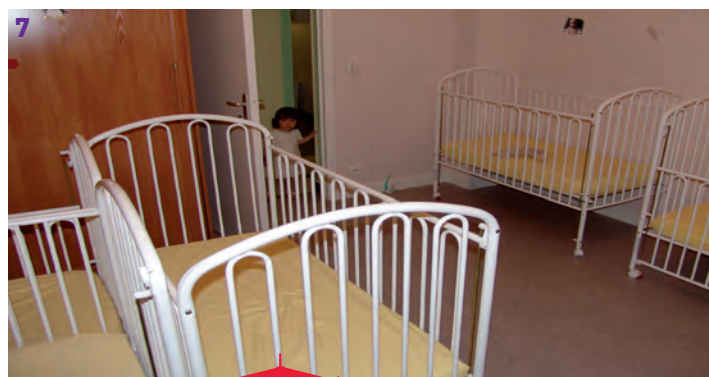
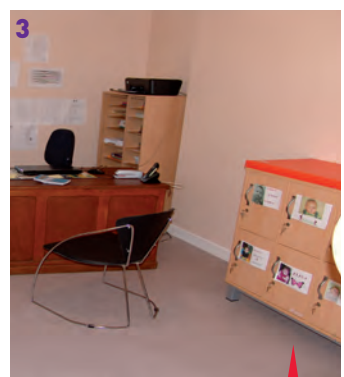
Vendredi 23 Avril, l'inauguration de la micro-crèche Pom d'Api a eu lieu en présence de nombreuses personnalités : François Hollande, député et président du Conseil Général, Marcel Esquieu, président de la Caisse d'Allocations Familiales, Pierre Couloumy, représentant de la Mutualité Sociale Agricole, Noël Martinie, conseiller général, Marc Géraudie, maire de Seilhac ainsi que les maires du canton.

De nombreux parents avaient également répondu présents, témoignant leur satisfaction pour l'accueil et la qualité du personnel employé.

Nous comptons actuellement 13 enfants inscrits en accueil régulier, 5 en accueil occasionnel et 5 sont sur liste d'attente, ce qui confirme le bien-fondé d'une telle structure sur notre territoire.

Quelques photos qui vous permettront de découvrir un peu mieux POM D'API :

- 1- l'extérieur
- 2- espace toilette
- 3- le bureau/accueil
- 4 et 5 - la grande pièce
- 6- la cuisine
- 7- une des 2 chambres



VIE DE LA COMMUNE

>> Quand les enfants rendent visite à nos aînés
Les enfants de « Ribambelle », l'accueil de loisirs de Seilhac, racontent leurs mercredis à la maison de retraite :

« Un petit groupe se rend à la maison de retraite vers 9h45. Nous nous joignons à Isabelle (l'animatrice de la maison de retraite) pour aller chercher les personnes âgées dans leurs chambres et les conduire dans la salle d'activités. En général, le matin, nous faisons des gâteaux. Les plus jeunes aident les plus âgés et vice versa. Nous repartons vers 11h20.

Nous revenons l'après-midi vers 15h pour jouer, faire de la peinture, chanter ou tout simplement parler d'hier et d'aujourd'hui. Nous goûtons tous vers 16h avec les gâteaux faits le matin et nous repartons vers 16h30. Nous nous voyons le mercredi 1 fois par mois ou tous les 2 mois suivant les disponibilités de chacun. Nous envisageons de nous rencontrer en juillet et en août. Nous accueillerons les personnes à l'accueil de loisirs. Nous n'avons pas encore défini nos activités. Les enfants comme les personnes âgées apprécient ces moments privilégiés. »

>> Olympiades des EHPAD

Le 16 juin dernier, Seilhac a accueilli les olympiades des EHPAD, avec un grand succès, malgré la pluie : nous en reparlerons plus longuement dans le prochain bulletin.

BREVES

Bienvenue à Seilhac aux nouveaux commerçants

Monsieur Bruno Decroix, au Café de la Poste, Mme Sonia Lascoux, au salon d'esthétique rue Henri de Bournazel, Mr Harry Telcide, au Bar de l'Elot.

Tournée d'été des ordures ménagères : tout l'été jusqu'au 31 août, les collectes du bourg et du lac seront effectuées les vendredi à partir de 5 heures du matin, en supplément de la tournée du lundi.

RECEVEZ LE BULLETIN MUNICIPAL PAR MAIL :
 en envoyant votre adresse électronique à mairie-seilhac@wanadoo.fr

Commune de Seilhac/Bulletin d'information juillet/août 2010. Mairie de Seilhac - 4 av Jean Vialier - 19700 Seilhac - tél 05 55 27 05 26. Directeur de la publication : Marc Géraudie. Rédaction - commission communication. Réalisation : Nathalie Besançon-Pouget. Graphisme Bicom studio Brive. Imprimé sur papier PEFC (provenant de la gestion durable de la forêt) - PEFC/10-31-1508 - MAUGEIN imprimeurs. Photos : J.-F. Amelot, Cathy Villatoux, Marc Géraudie. dépôt légal oct 08

> AGENDA

Vous voulez faire figurer vos informations dans cette rubrique, contactez-nous à la mairie ou par mail : mairie-seilhac@wanadoo.fr

>> Juillet/août concours en doublette tous les vendredi à 21h00. Ouvert à tous. AS Pétaque de Seilhac : 05 55 27 03 15

>> Mercredi 14 juillet au Lac de Bournazel
> 2^{ème} édition de la grande Fête de l'Âne, organisée par le Foyer Rural de Seilhac. Dès 10h00, présentation des ânes, promenades à dos d'ânes et en calèche, animations. Midi : repas champêtre. Réservations 06 82 96 21 76 ou 05 55 21 07 73.

> repas sous chapiteaux en soirée, devant la plage. Renseignements/réservations Comité des Fêtes 05 55 27 93 86.

> GRAND FEU D'ARTIFICE, offert par la commune.

>> Samedi 17 juillet le quartet de Saint-Pétersbourg, église de Seilhac, à 21h00. Renseignements/réservations Comité des Fêtes 05 55 27 93 86.

>> Du dimanche 18 au dimanche 25 juillet, exposition de peinture : pastels d'Alberto, aquarelles de Monique Peyroux, des peintures à l'huile d'Olga Samoïlenko. Ouverture du lundi au samedi/10h - 12h30 et 14h30 - 18h30 et le dimanche /9h30 - 12h30

>> Jeudi 29 juillet orchestre philharmonique de Bratislava, église de Seilhac, à 21h00. Renseignements/réservations Comité des Fêtes 05 55 27 93 86.

>> Du dimanche 1er au dimanche 15 août exposition de l'association Arts et Créations. Peintures, dentelles, artisanat local, peinture sur soie... Tél 05 55 27 04 99

>> Dimanche 15 août dans le bourg
> vide-grenier organisé par l'association des commerçants et l'office de tourisme.

> marché de producteurs de pays à partir de 15h00, sur le parking de la place de l'Horloge, à la suite des forains.

> repas de producteurs de pays à partir de 19h00, sous chapiteau. Réservations Comité des Fêtes 05 55 27 93 86.

> GRAND FEU D'ARTIFICE à la nuit tombée, offert par la commune.



> EDITO

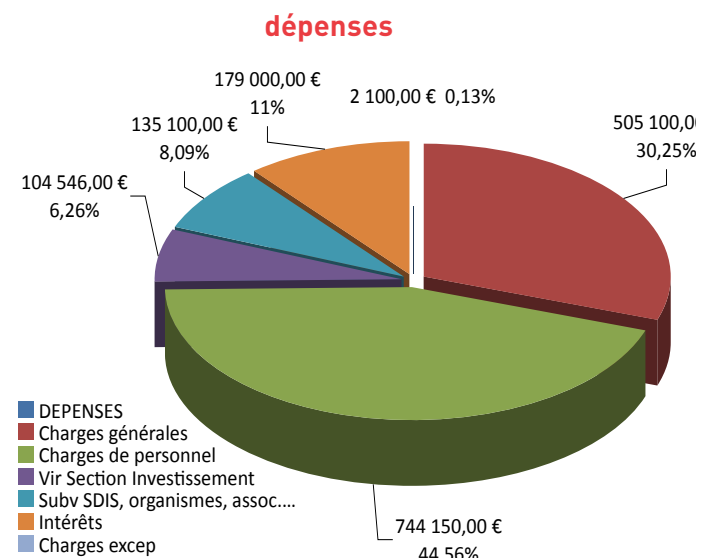
Non, je n'ai pas l'intention de vous commenter ici l'incomparable performance de l'équipe de France de foot en Afrique du Sud... Nous sommes assez loin de tout cela. Nos préoccupations sont plus terre à terre. Une bibliothécaire s'installe et organise ce lieu de vie culturel, afin de multiplier par dix le nombre d'utilisateurs... Une station d'épuration de 3 000 «équivalent habitants» dont les travaux s'achèvent et qui est déjà en service... Des travaux de voirie qui devraient être effectués à l'automne, au camping et à Serre... Une étude qui va débiter route de la Brunie... Des effectifs scolaires qui se maintiennent et nécessiteraient un 6ème poste d'enseignant maintenu... Une population toujours en augmentation... Enfin rien de médiatique, si ce n'est que c'est notre quotidien et le vôtre.

Le Maire, Marc Géraudie

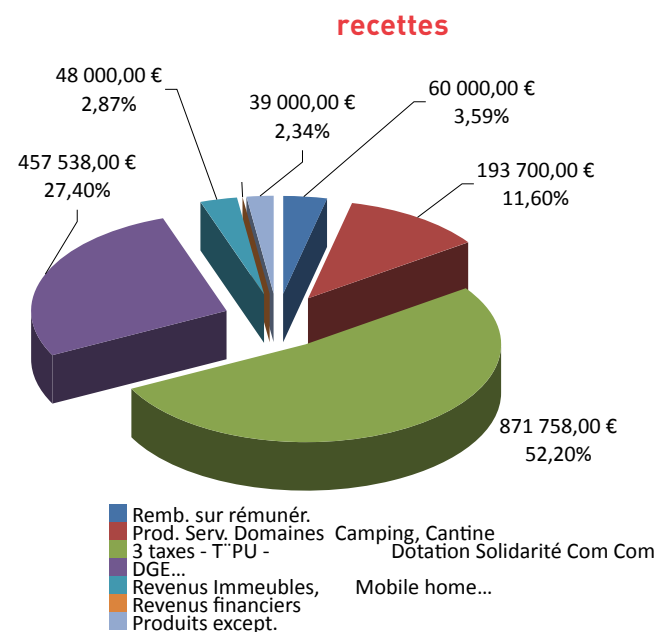
En 2009, face aux difficultés financières de la Commune, il a été décidé que d'importantes économies devaient être réalisées sur le budget de fonctionnement. Ce fut le cas puisque le compte administratif voté cette année a présenté un excédent de 282 253 €. En 2010, les charges de personnels ont subi une augmentation, qui sont compensées par des ressources en quasi-totalité. En effet, le recrutement de 4 agents pour la micro-crèche, un agent d'accueil et un personnel technique spécialisé en «espaces verts» sont des emplois aidés. Les salaires et charges sociales des employés de la micro-crèche sont entièrement couverts par les subventions et les frais de garde payés par les familles. Les deux autres agents bénéficient d'un «contrat d'accompagnement à l'emploi» subventionné à 80 % par l'Etat. Quant à la délégation de service public (DSP) du camping, elle permet de libérer dès cette saison l'équivalent d'un emploi technique annuel, qui sera affecté aux travaux d'entretien de la commune, et de supprimer les emplois saisonniers liés à l'animation et à l'entretien du camping. Elle prévoit, en outre, le versement net, la première année, de 10 000 € (+ un pourcentage sur les recettes). Ce bénéfice sera supérieur au bénéfice que le camping rapportait à la commune jusqu'à présent, et devrait augmenter au fil des années, car le camping ne peut que se développer grâce au professionnalisme des délégataires, M. et Mme Freysslé.

>> Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 669 996,00 euros.

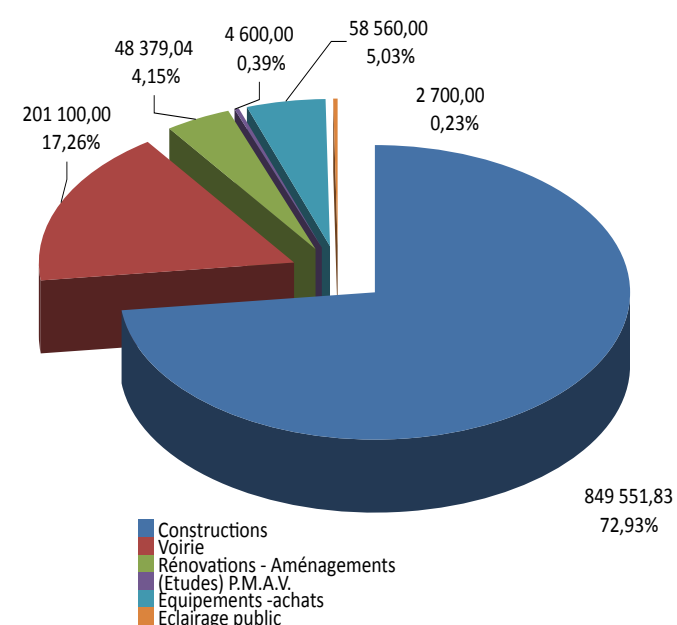


BUDGET 2010



>> Section d'investissement

La section d'investissement s'élève à 1 164 890,87 euros.



CADRE DE VIE

>> Travaux communaux

Les travaux effectués ces derniers mois sur la commune :

- > Réception des eaux pluviales : terrain de pétanque, allée des Biches, route Borie Blanche (caniveaux et grilles), drainage de la partie humides des «fafantes».
 - > Nettoyage des terrains communaux : ancienne scierie de Monsieur Lidove, terrain rue des Sources, curage des fossés des routes Imbier, Vintéjoux, Laporte et Les Escures.
 - > Réalisation des plateformes pour installation des containers de tri, allée des Biches et Place de l'Horloge.
 - > Plantations d'arbres place de l'Horloge et rue Nationale, mise en place d'un massif fleurs/arbres à l'entrée de la médiathèque.
- Cette année, l'entretien des espaces verts sera assuré par les services techniques de la commune.

>> Les débuts du tri sélectif à Seilhac

La collecte sélective des ordures ménagères organisée par la Communauté de Communes de Tulle et Cœur de Corrèze sur la commune de Seilhac a débuté depuis le 1er juin dernier. Pour permettre l'apport des déchets triés, des colonnes de stockage ont été installées sur les sites suivants: sur le Foirail, au Lac, allée des Biches, sur le parking de la gendarmerie, route des Monédières, rue de l'Eglise.

Vous avez reçu dans vos boîtes à lettres « le guide du tri », document d'explications : le tri, pourquoi, comment. Si ce n'est pas le cas, ou pour tout autre renseignement ou suggestion, vous pouvez contacter la mairie au 05 55 27 05 26.

>> Ramassage des encombrants : les dates à retenir

Des bennes de ramassage des encombrants seront installées entre le 25 octobre et le 5 novembre, sur le Champ de Foire et au Lac.

ZOOM SUR

Derrière les murs, la médiathèque se prépare...

>> La fin des travaux

Les travaux sont terminés et réceptionnés.

>> Une commission de concertation

Depuis l'année dernière, la mairie a rassemblé et réuni dans une commission un ensemble de personnes qualifiées et de bonne volonté pour réfléchir au projet de la future médiathèque, à sa mise en route et à son fonctionnement. La commission comprend : des élus (Le Maire, Mmes Courbier, Lavaud, Crouzette, Besançon-Pouget), Mr Olivier Durif (CRMT), Mr Artigues et Mme Jeammie (« Association Laïque de la Bibliothèque Municipale»), Mr André Chassagne, Mme Descomps (professeur d'occitan au collège). Des professionnels du livre participent régulièrement aux travaux : Mme Christiane Méry, directrice de la Médiathèque Communautaire, la DRAC, Mr Gaetano Manfredonia de la BDP.

>> Anne-Sophie Mora, bibliothécaire

Mais la clé de la réussite de ce projet passe par le professionnalisme, et la mairie a procédé au recrutement de Mme Anne-Sophie Mora, qui a pris ses fonctions le 17 juin. Ce recrutement était aussi une des conditions du financement par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Elle participe depuis activement aux travaux de la commission et prépare les éléments qui permettront au Conseil Municipal de prendre toutes les décisions nécessaires à l'ouverture de la médiathèque. Toutes les facettes du projet sont étudiées : horaires d'ouverture, achat d'ouvrages, agencement et achat de mobilier, circulation des lecteurs, nature des documents, mise en réseau avec la Médiathèque communautaire et les médiathèques des communes alentour, informatisation, fond de l'ancienne bibliothèque, ect. La tâche est dense, mais nous avons bon espoir de prévoir une ouverture d'ici la fin de l'année.

>> Appel aux dons

C'est pourquoi, Anne-Sophie Mora vous fait part ci-après d'un «appel au don de livres et de CD», pour alimenter le fonds en cours de constitution. Une enquête est également jointe à ce bulletin, pour nous permettre d'alimenter notre réflexion. A vos stylos !

Appel au don de livres et de CD

«Vous détestez jeter ces livres qui vous ont apporté tant de joie et de plaisir, pourtant, vous savez que vous ne les relirez plus. Et ils commencent à prendre beaucoup de place dans la maison. Il est dommage de les enfermer dans des armoires ou des cartons que l'on n'ouvrira plus. En vu de sa prochaine ouverture, la Médiathèque Municipale de Seilhac recherche en permanence des dons. Tous les livres, en bon état, sont les bienvenus, romans, policiers, biographies, de cuisine (ou tout autre domaine), albums, bandes dessinées,... pour adultes et pour enfants. Nous acceptons également les CD que vous n'écoutez plus : chansons française, classique, rock, comptines,... Ces ouvrages iront rejoindre leurs prédécesseurs et feront le bonheur des plus jeunes (qui apprennent) aux plus anciens (qui continuent à se cultiver). Pour plus de renseignements : 05 55 27 98 41 ou mairie-seilhac@wanadoo.fr Soyez généreux, pour que tout le monde puisse se cultiver ou se détendre. Un grand merci et à bientôt.»

>> le mot de l'opposition

«Le compte administratif 2009 met en évidence un excédent du budget de fonctionnement de 280 000€, résultat conforté par des dépenses prévues mais non réalisées ou remboursées (salariés en longue maladie). Le budget primitif 2010 prévoit un excédent qui, lui, ne couvrira pas le remboursement de la dette en capital. L'augmentation des charges à caractère général depuis le compte administratif 2007 (+31%), dont 32% pour les charges de personnel, 28% si l'on prend en compte les emplois aidés, le passage en délégation de service publique du camping voté avec une prévision de loyer d'environ 50 000€ pour une réalisation définitive de 10 000€, un emprunt d'1 million d'euros prévu, risquent de pénaliser davantage une situation financière compliquée mais jusque là maîtrisée et gérable. Souhaitons que les dernières orientations budgétaires restent compatibles avec les engagements connus, pris par la précédente équipe municipale.» Catherine Jan